

Conseil de quartier Les Résidences

Mercredi 28 novembre 2018

20 heures



Le Conseil municipal des enfants de Belfort

par

Damien MESLOT

Maire de Belfort

et

Monique MONNOT

Adjointe au maire chargée du Conseil municipal des enfants



En 2014 la Municipalité a décidé d'enrichir la Ville de Belfort d'un Conseil Municipal des enfants.

Objectif : favoriser la participation des élus juniors à la vie publique locale dès le plus jeune âge et transmettre des valeurs importantes : liberté, égalité, fraternité et laïcité.

Le Conseil municipal des Enfants est renouvelé chaque année.
Octobre 2018 - octobre 2019 : 5^e mandature.



Installation du Conseil municipal junior 2018-2019



Le fonctionnement du Conseil municipal des enfants

par

Monique MONNOT

Adjointe au maire, chargée du Conseil municipal des enfants



Modalités de l'élection

Pour être candidat : être élève de CM2 dans l'une des 18 écoles primaires de la ville (15 publiques et 3 privées) et être domicilié à Belfort.

Nombre de conseillers élus : 36, à parité

Date et durée de la campagne : une semaine début octobre

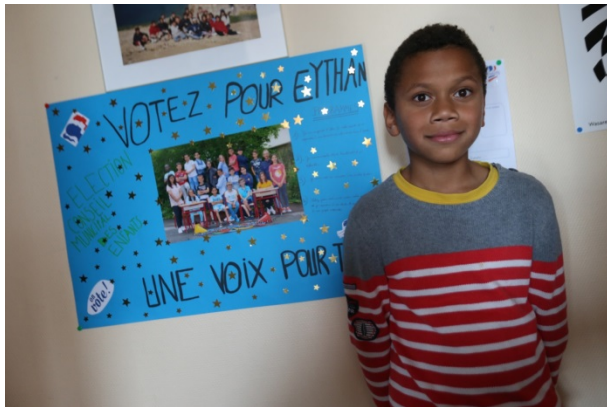
Date de l'élection des conseillers : durant la semaine qui suit celle de la campagne électorale

Installation du CME en séance plénière sous la présidence du Maire de Belfort courant octobre

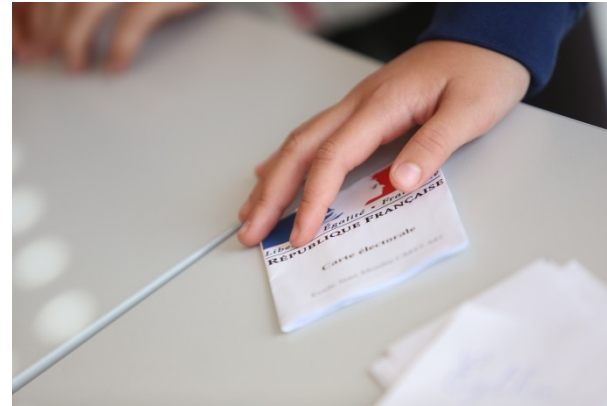


Élection à l'école Jean Moulin

Affiche de campagne



Carte électorale



Urne



Bureau de vote

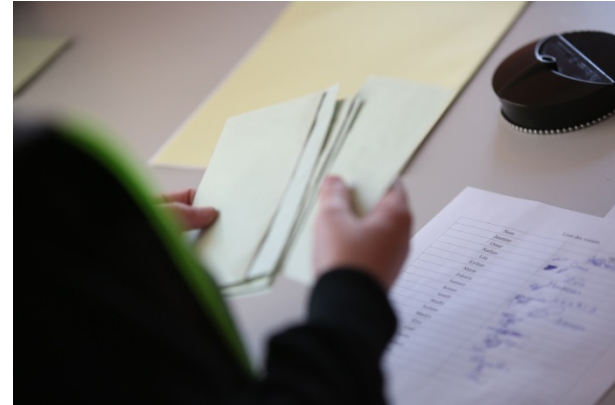


Le dépouillement

Ouverture de l'urne



Comptage des enveloppes



Ouverture des enveloppes



Comptage des voix par candidats



Présentation des activités

Les Conseillers juniors se répartissent en 4 commissions :

- communication vie scolaire (conception du P'tit mag)
- culture
- développement durable et droits des enfants
- handicap

Chaque commission se réunit une fois par mois



Activités du CME



Visite annuelle de l'Assemblée Nationale



Réunions en commissions



« Mon cartable connecté », action en faveur des enfants hospitalisés



Cérémonies patriotiques

Avez-vous des questions ?



Budget participatif 2018

par

Damien MESLOT

Maire



Une idée pour améliorer le cadre de vie de votre quartier ou de votre ville ?

- Déposez la jusqu'au 7 décembre 2018
- Sur :
 - www.belfortetvous.fr
 - ou via les formulaires disponibles à l'accueil de l'Hôtel de Ville ou auprès de votre Conseil de quartier

J'AI DES IDÉES pour ma Ville



Les conditions à respecter

- Les idées doivent concerner des projets d'aménagement, revêtir un intérêt collectif et relever des compétences de la commune.
- Les projets ne peuvent dépasser 100 000€.



Les nouveautés de cette année

Pour cette 4^e édition, la priorité sera donnée aux projets innovants qui n'ont pas déjà été financés dans ce cadre.

Un jury citoyen pour présélectionner les projets en tenant compte de l'intérêt collectif du projet pour le quartier ou pour la ville et de l'existence ou non de projets similaires à proximité.

Les personnes à l'origine des idées retenues seront associées au travail des services techniques de la Ville.

Ces habitants seront aussi au cœur de la démarche de communication pour expliquer leur idée et donner envie de voter pour leur projet.



Vous avez des idées et vous voulez être accompagné ?

Prenez contact avec le Président de votre Conseil de Quartier et son Bureau pour préparer un projet !

Les Agents de Développement Social (ADS) de la Ville de Belfort sont également là pour vous aider au 03 84 54 56 41.



Avez-vous des questions ?





**PLAN PROPRETÉ RENFORCÉ
MOBILISONS-NOUS**

par

Damien MESLOT

Maire de Belfort

et **Yves VOLA**

Adjoint au maire chargé
du cadre de vie

**ARRÊTEZ
LES DÉPÔTS
SAUVAGES**

**MARRE
DES GROTTES**

**ASSEZ DE
LA SALETÉ**

**STOP AUX
MAUVAIS GESTES**

Plan Propreté Renforcé

La propreté, une priorité pour la Ville de Belfort



2,5 millions € / an
consacrés par la Ville

80 % liés aux incivilités

Un plan axé autour de 3 priorités

- Un service public renforcé
- Des actions de sensibilisation
- Une politique de responsabilisation accrue par la verbalisation

Ce plan représente pour la Ville un investissement de 226 000 euros supplémentaires

→ Priorité 1 : un service public renforcé



2 postes créés d'ici 2019

1 poste de coordinateur
des équipes de ramassage
des dépôts sauvages et
1 poste de chef d'équipe
d'une dizaine d'agents
du service Propreté



Amélioration de la qualité du service

Adaptation du service
au plus près des besoins



Renforcement moyens techniques par l'achat de nouveaux matériels

→ Priorité 2 : des actions de sensibilisation



Appel à plus
de civisme



Les Belfortains, acteurs de
la propreté au quotidien

→ **Priorité 3 : une politique de responsabilisation
par la verbalisation**

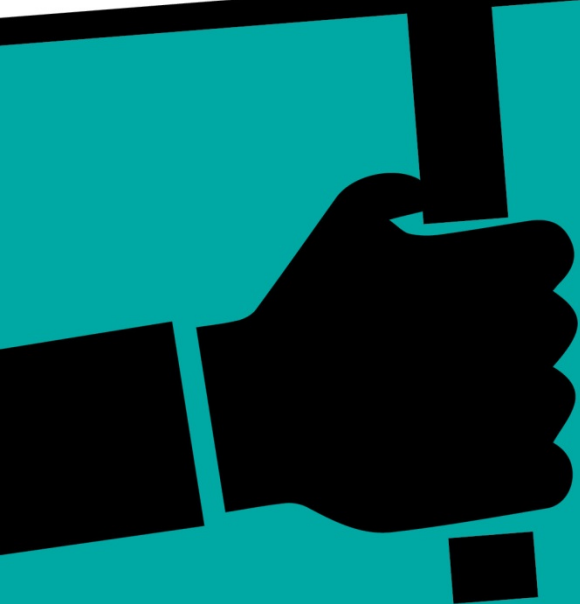


Renforcement
des moyens humains



Amélioration des
moyens techniques
(vidéosurveillance)

DÉPÔTS SAUVAGES



| Plan Propreté Renforcé

DÉPÔTS SAUVAGES




Les actions du plan propreté renforcé à partir de janvier 2019

Contrôle journalier
des secteurs sensibles

Vidéosurveillance
sur les points d'apport
volontaire sensibles

Mobilisation
des bailleurs sociaux
(Territoire habitat, Néolia...)

 + 95 000 €



DÉPÔTS SAUVAGES



À vous d'agir !

Déposez vos déchets

- déchetterie de Danjoutin
(ZAIC du Grand-Bois)
- déchetterie de Sermamagny
(desserte du Pays-Sous-Vosgien, RD5)
- déchetterie de Châtenois-les-
Forges (route de Brevilliers)

Si vous ne pouvez pas emmener
vos gros encombrants, prenez
rendez-vous :

- grandbelfort.fr/dechets
- 03 84 90 11 71

non respect
des règles



jusqu'à 1 500 € d'amende
+ frais d'enlèvement

GROS ENCOMBRANTS





GROS ENCOMBRANTS



Les actions du plan propreté renforcé à partir de janvier 2019

Enlèvement gratuit des gros encombrants sur rendez-vous, en présence de l'utilisateur, à l'entrée des maisons ou des immeubles.

Dépôt sur le domaine public désormais interdit.

Acquisition de matériels de collecte : chariots, diables, etc.

 + 15 000 €



GROS ENCOMBRANTS



À vous d'agir !

Si vous ne pouvez pas emmener
vos gros encombrants,
prenez rendez-vous :

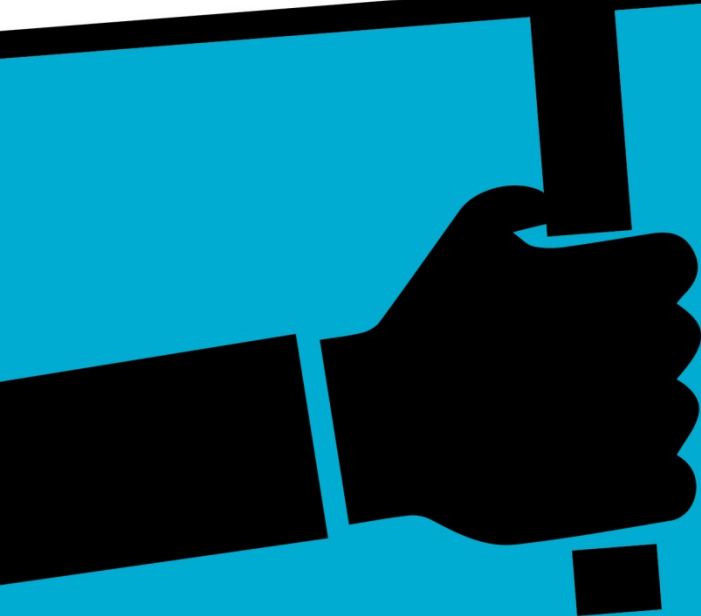
- grandbelfort.fr/dechets
- 03 84 90 11 71

non respect
des règles



jusqu'à 1 500 € d'amende
+ frais d'enlèvement

COLLECTE DES DÉCHETS



| Plan Propreté Renforcé

COLLECTE DES DÉCHETS

Les actions du plan propreté renforcé à partir de janvier 2019

Signalement des débordements
de bacs ou des conteneurs

Création de points de regroupement

Diminuer la présence des bacs
sur les trottoirs

Accompagnement des commerçants
pour une meilleure gestion des déchets



+ 25 000 €

COLLECTE DES DÉCHETS

À vous d'agir !

Triez vos déchets
et respectez le règlement
de collecte

- Présentez votre bac la veille
au soir du jour de collecte
- Rentrez-le au plus tôt
après la collecte

Ne déposez rien hors
des bacs et conteneurs

non respect
des règles



jusqu'à 1 500 € d'amende
+ frais d'enlèvement

DÉJECTIONS CANINES



| Plan Propreté Renforcé

DÉJECTIONS CANINES



Les actions du plan propreté renforcé à partir de janvier 2019

Mise en place progressive
dans les quartiers de
lieux d'aisances pour
les chiens

Augmentation du temps
de ramassage du scooter
propreté canine

Distribution gratuite
de sachets de collecte
des déjections canines
dans les structures
municipales



+ 17 000 €



DÉJECTIONS CANINES



À vous d'agir !

- Munissez-vous d'un petit sac pour ramasser les déjections de votre chien
- La Ville de Belfort met à votre disposition 86 distributeurs de sacs

non respect
des règles



68 € d'amende

pour les déjections non ramassées

PROPRETÉ ESPACES DE PIQUE-NIQUE




PROPRETÉ ESPACES DE PIQUE-NIQUE



Les actions du plan propreté renforcé à partir de mai-juin 2019

Présence policière
renforcée

Nettoyage des espaces de
pique-nique les week-ends
également

 + 4 000 €

PROPRETÉ ESPACES DE PIQUE-NIQUE



À vous d'agir !

Vérifiez si le pique-nique est autorisé

Respectez la végétation et le mobilier urbain

Pensez aux riverains : veillez à ne pas être trop bruyant pour le voisinage

Jetez vos déchets dans l'une des corbeilles mises à disposition ou emportez-les

Sont interdits

- La consommation d'alcool
- Les feux et les barbecues (hors barbecue en libre-service à l'étang des Forges)

PROPRETÉ DE NOS RUES



| Plan Propreté Renforcé



**PROPRETÉ
DE NOS RUES**




Les actions du plan propreté renforcé à partir de janvier 2019

Remplacement de 170 corbeilles
et installation de corbeilles plus
grandes

Achat de matériel de
nettoyage des chewing-gums

Achat de 50 cendriers
puis 20 cendriers supplémentaires / an

Nettoyage gratuit des tags
sur demande des propriétaires

 + 70 000 €



**PROPRETÉ
DE NOS RUES**



À vous d'agir !

Jetez vos petits déchets
et vos chewing-gums
dans les poubelles

Utilisez les cendriers

Contactez Allô voirie
au 0800 202 505 pour
signaler les problèmes

Nettoyez et déneigez
votre trottoir :
vous êtes responsable
de son état de propreté

Evitez de nourrir les animaux
errants ou sauvages
(pigeons, chiens, chats, cygnes...) :
c'est interdit

Avez-vous des questions ?



Police municipale Informations 2018 et perspectives 2019

par

Damien MESLOT

Maire de Belfort



Informations 2018

Effectifs de Police municipale

- 28 policiers municipaux
- Brigade motorisée : 3 agents
- Brigade cynophile : 1 chien et 2 maîtres-chiens

Acquisition d'un 3e cinémomètre

- 609 infractions relevées pour les 9 premiers mois de 2018 (578 en 2017)

Nouveaux équipements des policiers

- Caméras piéton
- Armement des policiers (révolvers, pistolets à impulsion électrique, bâtons télescopiques)

Sécurisation des transports

- Partenariat avec Optymo et la SNCF

Sécurisation des chantiers de construction

- Brochures d'information à destinations des particuliers et des entreprises

Propreté de la ville

- Contrôles des dépôts sauvages et verbalisation

Opération tranquillité vacances

- Prise en charge avec la Police nationale

Vidéo-protection

- Tous les quartiers de la ville sont aujourd'hui concernés
- 2 064 transferts d'images entre le centre de supervision et la Police nationale (946 en 2017)

Perspectives 2018-2019

Vidéo-protection

- Achèvement du passage en haute définition et installation d'un nouveau logiciel plus performant permettant les recherches analytiques
- Installation de nouvelles caméras : quai Vallet, Maison du peuple, place de la République, stade Serzian, boulevard Carnot, avenue Gambiez, faubourg de Lyon, rue de Londres et les 6 principales entrées de ville

Police municipale

- Augmentation des contrôles relatifs à la propreté de la ville (dépôts sauvages, déjections canines)
- Mise en compatibilité des réseaux radio avec la Police nationale

Avez-vous des questions ?



Présentation du suivi des questions

Par

Stevan NIKOLIC

Président du Conseil de quartier



Espaces Verts



- **3 rue Dorey : nettoyer les jeux d'enfants**

Les aires de jeux bénéficient d'un entretien régulier, mais les aires de sable se salissent plus rapidement que les autres.

Une surveillance supplémentaire a été demandée.



- **Cimetière de Bellevue : nettoyer les alvéoles et remettre en état l'allée située du côté de l'entrée rue Lescot**

Le nettoyage des alvéoles a été réalisé par les espaces verts.

La réfection de l'allée n'est pas inscrite au budget 2019.

Elle fera toutefois l'objet d'interventions ponctuelles en cas de besoin.



- **Parking 7 rue de Zaporojie : le peuplier implanté sur le parking dépéri**

Une inspection a été effectuée sans constater d'arbre dépérissant dans ce secteur.

Par contre certains arbres du quartier qui portent des bois morts ont été inscrits au programme d'élagage 2018-2019.



- **Rues de Verdun et Mansart : les allées du parc manquent d'entretien**

Même si ce parc est entretenu régulièrement, les passages fréquents dans les massifs projettent du paillage sur les allées. Un entretien spécifique a été effectué mi-juillet.



Mme Jocelyne BOSSI



Environnement



- **Canipropres insuffisant dans le quartier**

8 distributeurs ont été installés fin septembre (voir photos)

La Régie des quartiers a en charge le réapprovisionnement des distributeurs

Mme Corine SCHMIDT





Monastère



Place Baudin



Pôle santé



Rue Renaud de Bourgogne



Rue Dorey



Parc Ushuaia



Tennis du Parc



Rue Mansard

- **Dépôts sauvages : nombre de verbalisations**

En 2017 la Police municipale a verbalisé 58 dépôts sauvages. Au premier trimestre 2018 déjà 37 infractions avaient été relevées.



Mme Corine SCHMIDT



- **Déchets : prévention dans les écoles**

Le Grand Belfort sensibilise les enfants volontaires à l'environnement et au tri des déchets dans toutes les classes de CM1 par le biais de l'association Nature Buissonnière.

L'intervention s'effectue sur demande des enseignants dans le cadre d'une matinée d'échanges ludiques.



Mme Corine SCHMIDT



Maintenance



- **Rue de Zaporojie : manque de propreté autour du collège**

Les abords font l'objet d'un nettoyage quotidien. Toutefois, la suite de ce signalement, un rappel a été effectué auprès des agents du secteur



- **7 rue de Zaporojie : présence de déchets autour de la plateforme de conteneurs enterrés**
- **Rue de Sienne : dépôts de frigos devant les garages**

La gestion des déchets situés aux abords des conteneurs enterrés, tout comme ceux de la rue de Sienne, relèvent de la compétence de Territoire habitat. Un signalement a donc été effectué.



- **Carré Liberté : absence de propreté**

Le responsable du service propreté urbaine a été sensibilisé.
Une attention particulière sera portée sur le nettoyage régulier de cet espace.



- **Bois d'Essert : demande de réfection des bancs, en particulier ceux positionnés du côté de l'avenue du Général Leclerc**

Les bancs vétustes ont été enlevés en juillet. Un remplacement est programmé à l'automne prochain.

Mme Thérèse RAOUX



Déplacements - Stationnement



- **Rue Le Nôtre, rue de Sofia: marquages au sol à retracer**

Les marquages au sol a été entièrement repris le 21 août 2018



rue Le Nôtre

Rue de Sofia



- **Rue de Zaporojie : mettre des chicanes pour réduire la vitesse**

Il n'est pas envisagé d'installer des chicanes car, sur un espace réduit, cette rue est déjà dotée de

- 2 plateaux ralentisseurs, l'un devant le collège Signoret, l'autre devant l'école Martin Luther King,
- et d'une limitation de vitesse à 30 km/h rappelée par un radar pédagogique.



RUE DE ZAPOROJIE

Localisation des 2 plateaux ralentisseurs



- **Éclairage insuffisant du parking situé à l'angle des rues de Rome et de Sofia**

Ces deux rues disposent d'un éclairage adapté et vérifié régulièrement.

Le parking situé à l'intersection de ces deux voies est éclairé de trois points en périphérie qui permettent le cheminement piétonnier aux entrées de l'immeuble.

Il n'est pas prévu, à court terme, d'équiper l'ensemble du parking.



- **Rue de Braille, côté jardins : signalement de 2 murets détériorés**

Les deux murets dégradés ont été rénovés en août, à l'occasion de l'aménagement du débouché de la piste cyclable de le rue de Madrid pour rejoindre la rue de Londres.



Avant



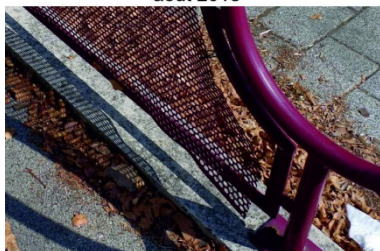
Après



- **Boulevard Kennedy : le grillage à trous placé le long de la rampe d'accès à la pharmacie est détérioré**

Les travaux de réparation ont été effectués début septembre

août 2018



septembre 2018



- **Rue de Sofia : demande d'installation d'une caméra à l'entrée du sens interdit**

Il est très difficile de surveiller les sens interdits par une caméra car les contrevenants doivent être pris sur le fait. Les services ont donc procédé au renforcement de la signalisation par la pose de fonds jaunes derrière les panneaux.



Police Municipale



Interventions

(avril à septembre 2018)

Contrôles de vitesse : 57 (55 infractions relevées)

Contrôles routiers : 21 (18 infractions relevées)

Rues Renaud de Bourgogne, de Bruxelles, de Zaporojie, de Londres, Saussot, Verlaine, Du Général Dubail, André Le Nôtre, de Copenhague, boulevard Kennedy et avenue du Général Leclerc

Mises en fourrière : 8 pour stationnement abusif de plus de 7 jours



Sécurisations d'établissements scolaires : 52 présences devant les écoles

Passages réguliers des Polices municipale et nationale

Rues de Moscou, de Bucarest, de Zaporojie, du 11 novembre, parc de la Douce , rue Dorey, zone de loisirs , parking de la Patinoire, 18 rue Léon Blum, promenade d'Essert (rodéos, attroupements et consommation de stupéfiants),

Carré Liberté : secteur plus calme depuis 3 mois avec le renforcement des passages journaliers, la reconduction de l'arrêté anti-mendicité et l'installation de caméras par Nexity dans la copropriété.





Allo voirie
www.belfort.fr

Police Municipale : 03 84 54 27 00

